



CLASSIQUES
GARNIER

RAJCHENBACH-TELLER (Élise), « Entrer dans le champ. Les premiers pas de Charles Fontaine dans et en marge des recueils collectifs », *Cahiers de Recherches Médiévales et Humanistes*, n° 40, 2020 – 2, p. 183-198

DOI : [10.15122/isbn.978-2-406-11263-1.p.0183](https://doi.org/10.15122/isbn.978-2-406-11263-1.p.0183)

La diffusion ou la divulgation de ce document et de son contenu via Internet ou tout autre moyen de communication ne sont pas autorisées hormis dans un cadre privé.

© 2020. Classiques Garnier, Paris.
Reproduction et traduction, même partielles, interdites.
Tous droits réservés pour tous les pays.

RAJCHENBACH-TELLER (Élise), « Entrer dans le champ. Les premiers pas de Charles Fontaine dans et en marge des recueils collectifs »

RÉSUMÉ – L'enquête interroge les stratégies du jeune Fontaine pour entrer dans le champ littéraire en 1536-1537 à travers trois entreprises collectives fondées sur des réseaux amicaux et poétiques : le concours des blasons, les réactions à la mort du Dauphin et la querelle Marot-Sagon. L'implication progressive de Fontaine montre ses tâtonnements stratégiques, d'une démarche d'abord plutôt individuelle à l'intégration à un réseau susceptible de lui offrir plus de visibilité sur la scène poétique.

MOTS-CLÉS – (Charles) Fontaine, Blasons, mort du Dauphin, Querelle Marot-Sagon, réseaux

RAJCHENBACH-TELLER (Élise), « Entering the Field. Charles Fontaine's First Steps in and on the Margins of Collective Anthologies »

ABSTRACT – The survey questions the young Fontaine's strategies for entering the literary field in 1536-1537 through three collective enterprises based on friendly and poetic networks: the blasons competition, the reactions to the death of the Dauphin and the Marot-Sagon quarrel. Fontaine's gradual involvement highlights his strategic hesitations, from an initially individual approach to the integration into a network likely to offer him greater visibility in the poetic sphere.

KEYWORDS – (Charles) Fontaine, Blasons, death of the Dauphin, Marot-Sagon quarrel, networks

ENTRER DANS LE CHAMP

Les premiers pas de Charles Fontaine dans et en marge des recueils collectifs

Si Charles Fontaine est connu pour l'abondance de sa production et son goût des réseaux¹, cette identité est peut-être moins évidente lorsque l'on observe de près ses premiers pas sur la scène poétique. L'étude du cas particulier de Fontaine dans une réflexion sur la configuration du champ poétique français autour de Marot et des recueils collectifs en 1536-1537 semblait couler de source. Nous avons en effet autrefois montré, avec Guillaume de Sauza, que Fontaine était entré sur la scène littéraire par une série de coups d'éclats dans des querelles réelles ou fictives et que son investissement dans ces querelles l'inscrivait nettement dans une série de réseaux qu'il ne cessait d'entretenir par la suite². Or, une lecture centrée sur ces deux années 1536-1537, où l'on trouve effectivement les premières mentions du nom de Fontaine, amène à

-
- 1 Par « réseau », on entend les amitiés, accointances, alliances et protections dont bénéficie le poète ou que ce dernier cherche à acquérir. Sur l'importance des réseaux dans l'élaboration de la poétique de Fontaine, voir Pauline Dorio, « *La plume en l'absence* » *Le devenir familier de l'épître en vers dans les recueils imprimés de poésie (1527-1555)*, Genève, Droz, 2020 et Élise Rajchenbach, « "Pour en bon an le faire entrer/ De la Fontaine aura la veine." Poétique et politique de l'étréne chez Charles Fontaine (1546-1557) » : dossier « Étrénes, dons et cadeaux », éd. C. Magnien-Simonin, *Seizième Siècle*, 13, 2017, p. 243-267. Par ailleurs, le projet d'édition numérique des œuvres complètes de Charles Fontaine (<http://chfontaine.huma-num.fr>) vise à proposer, à terme, une base prosopographique des dédicataires de Fontaine. L'étude des réseaux occupe une place croissante dans la recherche sur la poésie de la Renaissance, afin de proposer des outils de lecture pour des textes dont l'esthétique s'écarte largement de la nôtre et de dépasser ainsi à la fois une lecture post-romantique et une lecture structuraliste des textes. À une échelle plus large, la pertinence d'une approche de la Renaissance sous l'angle des réseaux apparaît dans le projet commun de Warwick University et de Queen Mary's University, « *Rewiring the Renaissance : Cultural Networks and Information Technology* » (dir. Lisa Jardine et Penny Roberts).
 - 2 G. de Sauza et É. Rajchenbach, « Introduction », *Charles Fontaine. Un humaniste parisien à Lyon*, Genève, Droz, 2014, p. 18.

reconsidérer les interprétations que nous avons pu proposer jusqu'alors et à poser de nouvelles hypothèses sur les tâtonnements stratégiques d'un jeune poète en quête de place dans le champ poétique de la seconde moitié des années 1530. Paradoxalement, nous interrogerons au sein des recueils collectifs autant des absences que des présences de ce jeune homme pourtant plein de fougue et d'ambition, en nous penchant sur trois événements littéraires et éditoriaux qui ont réuni et mis en réseau les poètes lors de ces deux années : le concours puis la mise en recueil des blasons, les recueils conçus à la suite de la mort du Dauphin et le feuilleton de la querelle Marot-Sagon.

UNE FONTAINE SANS BLASON ?

Le jeune Fontaine faisant rapidement preuve d'ambition et souhaitant acquérir une certaine renommée dans le Royaume dès les années 1530³, on pouvait s'attendre à ce qu'il contribue au concours des blasons ou qu'il participe à l'effervescence poétique autour de la forme lancée par le prince des poètes français. Or, nous n'avons pas conservé (ou identifié) de blason signé de Fontaine. Son nom ne figure pas dans les recueils collectifs publiés à cette occasion à Lyon ou à Paris – mais on sait que les pièces imprimées dans ces recueils sont largement anonymes. Si ses recueils imprimés postérieurs contiennent des pièces parfois anciennes, remontant jusqu'à la fin des années 1530⁴, aucun ne présente de blason, alors que la dette envers Marot y est toujours réaffirmée, même après la confiscation apparente du pouvoir poétique par la jeune Brigade, comme on peut le voir dans les *Ruisseaux* de 1555⁵. Le manuscrit dit

3 Fontaine est né en 1514. Voir R. L. Hawkins, *Maître Charles Fontaine Parisien*, Cambridge, Harvard University Press ; London, Humphrey Milford, 1916, p. 3.

4 *La Fontaine d'Amour* (Lyon, Jean de Tournes, 1545) et *Le Jardin d'Amour* (Lyon, Benoist Rigaud, 1572 – l'édition *princeps* n'est connue que par un *unicum* qui était conservé dans la collection de Pierre Bergé) présentent des pièces datant de la fin des années 1530. *Les Ruisseaux de Fontaine* (Lyon, Thibaud Payen, 1555) réunissent des pièces qui s'étendent du début des années 1540 à l'année 1555.

5 Voir notamment É. Rajchenbach, « Les *Ruisseaux* horatiens de Fontaine (1555) : une réponse à la *Deffence et Illustration de la Langue Françoise* ? », *Chacun son Horace. Appropriations et*

« de la Vaticane », qui présente des pièces composées, d'après Raffaele Scalamandrè, entre 1531 et 1536⁶, n'affiche pas plus de blason.

On ne peut pas exclure une diffusion manuscrite d'un blason qu'aurait écrit le jeune Fontaine, qui se présente comme un disciple de Marot et, bientôt, comme son fils spirituel et poétique. Certains blasons, très probablement composés lors de l'effervescence créatrice autour des parties du corps féminin, n'ont pas connu de publication en recueil. Tel est le cas de deux blasons de Saint-Gelais⁷ ainsi que d'une contribution d'un autre compère de l'affaire Marot-Sagon, Bonaventure des Périers, dont le blason n'a été publié que de manière posthume en 1544⁸. Il existe une large circulation manuscrite de ces poèmes, le blason de Des Périers étant rattrapé *in extremis* par Antoine du Moulin⁹. Mais l'absence de publication d'une telle pièce, si elle a existé dans l'œuvre de Fontaine, est significative, dans la mesure où elle laisse entendre que le sens du réseau n'est pas encore fermement intégré dans la stratégie de conquête du champ poétique par Fontaine.

CHANTER LA MORT DU DAUPHIN EN MARGE DES RÉSEAUX

Dans la même micro-période, une autre entreprise collective réunit les poètes français et dessine les contours de réseaux distincts. Il s'agit des recueils publiés à la suite de la mort du Dauphin, survenue

adaptations du modèle boratien en Europe (XV^e-XVII^e siècles), éd. N. Dauvois, M. Jourde et J.-C. Monferran, Paris, Champion, 2019, p. 157-174.

- 6 *Una Poeta della Preriforma : Charles Fontaine. Epistres, chantz royaulx, ballades, rondeaulx et dixains faictz a l'honneur de Dieu (Cod. Vat. Reg. lat. 1630)*, éd. R. Scalamandrè, Rome, Edizioni di Storia e letteratura, 1970, p. 16.
- 7 Sur les blasons de Saint-Gelais, voir la contribution de Claire Sicard dans le présent dossier.
- 8 J. Gœury propose un relevé et une transcription des blasons et contre-blasons publiés en dehors des recueils collectifs. Voir *Blasons anatomiques du corps féminins*, éd. J. Gœury, Paris, GF Flammarion, 2016, p. 223-247.
- 9 « Le Blason du Nombri. A Jean des Goutes, Lyonnois », *Recueil des œuvres de feu Bonaventure des Periers, Vallet de Chambre de Treschrestienne Princesse Marguerite de France, Royné de Navarre*, Lyon, Jean de Tournes, 1544, p. 79.

le 10 août 1536¹⁰. Très rapidement, Étienne Dolet réunit un groupe de poètes néolatins et français pour constituer le *Recueil de vers latins et vulgaires* sur la mort du Dauphin, publié chez François Juste et portant, lui aussi, la date de 1536 (la dédicace de Dolet au lecteur est datée des Ides de novembre)¹¹. Sans revenir sur le détail de ce recueil qui a été largement étudié par Michèle Clément¹² et par Michel Magnien¹³, rappelons simplement que ce recueil bipartite, réparti entre une section latine et une section française, présente des pièces d'Étienne Dolet, Guillaume et Maurice Scève, Castellanus, H. Appianus, Claude Furnerius, Guillaume Mellier, Jean Visagier, Salmon Macrin, F. Piocheus, Nicolas Bourbon, Jean de Gagny, Guillaume Costé (Lateranus), Gilbert Ducher, Jean Canappe, Jean des Gouttes, un certain Cæligus Eluamus, Mellin de Saint-Gelais, Clément Marot, Antoine du Moulin et Benoist Court.

De cette liste, il est aisé de constater l'absence de Charles Fontaine, qui a pourtant rédigé à cette occasion au moins deux pièces, conservées dans le manuscrit de la Vaticane. Ce sont, d'ailleurs, les pièces *a priori* les plus tardives de ce recueil, d'après Raffaele Scalamandrè¹⁴. Fontaine entretient pourtant des liens, dont les traces sont pour certaines à peine plus tardives, avec une large part des contributeurs (Dolet¹⁵, Maurice Scève¹⁶,

10 V.-L. Saulnier, « La Mort du Dauphin François et son tombeau poétique (1536) », *BHR*, vi, 1945, p. 50-97. Voir aussi M. Magnien, qui propose une liste des plaquettes publiées à l'occasion de ce deuil : « *Le Recueil de vers latins, et vulgaires de plusieurs Poètes François : Étienne Dolet promoteur d'une poésie docte* », *La Poésie à la cour de François I^{er}*, éd. J.-E. Girot, Paris PUPS, 2012, p. 222-223.

11 *Recueil de vers latins et vulgaires de plusieurs Poetes François, composés sur le trespas de feu Monsieur le Daulphin*, Lyon, François Juste, 1536, in-4^o.

12 M. Clément, « Un Geste poétique et éditorial en 1536 : le *Recueil de vers latins, et vulgaires de plusieurs Poètes François, composés sur le trespas de feu Monsieur le Daulphin* », *Réforme, Humanisme, Renaissance*, 62, 2006, p. 31-43.

13 Magnien, « *Le Recueil de vers latins, et vulgaires* », p. 215-237.

14 Scalamandrè, *Una poeta della Preriforma*, p. 16.

15 Si Dolet ne figure pas parmi les dédicataires de Fontaine dans les recueils publiés au début de sa carrière – certainement à la suite de la brouille de l'Orléanais avec une très large part du groupe lyonnais –, en revanche, la préface de *L'Avantnaissance* laisse deviner des contacts entre les deux hommes, tout comme la fréquentation commune, dans la seconde moitié des années 1530, de l'officine de François Juste (voir *infra*).

16 Voir par exemple « A Monsieur Scève », *La Fontaine d'Amour*, Lyon, Jean de Tournes, 1545, fol. k 1^r, au sujet de *Délie*. Scève réapparaît parmi les dédicataires de Fontaine dans les *Estreines* (Lyon, Jean de Tournes, 1546), fol. B 2^r, dans la section des étrennes des *Ruisseaux* (Lyon, Thibaud Payen, 1555), p. 198, ainsi que dans les *Odes, énigmes et epigrammes* (Lyon, Jean Citoys, 1557), p. 95.

Guillaume Mellier¹⁷, Visagier¹⁸, Bourbon¹⁹, Ducher²⁰, Canappe²¹, Marot²², Du Moulin²³, au moins). C'est surtout avec Nicolas Bourbon que les liens semblent marqués. Ils se manifestent précisément autour de la figure du Dauphin. *La Fontaine d'Amour* de 1545 présente ainsi une traduction par Fontaine d'une pièce de Bourbon, qui ne figure pas dans les différentes éditions des *Nugæ* et qu'il est par conséquent difficile de dater (s'agit-il du Dauphin François ou du Dauphin Henri ?)²⁴ :

A Monseigneur le Daulphin, traduit des vers Latins de Borbonius.
 Veu qu'encor jeune as Esprit, et soing d'homme,
 Et le cueur prompt en vertueuse voye,

-
- 17 « L'advocat Mellier » bénéficie d'un poème de Fontaine dans les *Estreines* de 1546. Les liens de Fontaine et de Guillaume Mellier sont durables. Fontaine donne une épigramme en l'honneur de Mellier en tête d'un ouvrage du juriste, *Edict du Roy Henry II sur les mariages clandestins contractez par les enfants de famille, sans le vouloir et consentement de leur père et mere*, commenté par G. Mellier, Lyon, Nicolas Edoard pour Thibaud Dormand, 1558. Son frère, le juge Nicole Mellier, figure également parmi les dédicataires récurrents de notre étreneur compulsif.
- 18 Dans les *Hendécasyllaborum libri quatuor* (Lyon, Parmentier, 1537), Visagier offre une épigramme à Fontaine (IV, 19), qui lui offre également dès l'année précédente, une petite pièce postliminaire en latin, entre les livres I et II des *Inscriptionum libri duo*, Lyon, Gryphe, 1536. Nous remercions Sylvie Laigneau-Fontaine qui a relevé et analysé, dans le cadre du projet d'édition des œuvres complètes de Charles Fontaine, la présence du poète dans les recueils néolatins des années 1530.
- 19 Bourbon et Fontaine semblent assez proches. On trouve une pièce adressée à Fontaine dans les *Nugarum libri octo*, Lyon, Gryphe, 1538 (II, 214), ainsi qu'une pièce sur l'amitié unissant Saliat, Chesneau et Fontaine (VIII, 117, « *De P. Saliato, L. Querculo, C. Fontano, amicis coniunctissimis* », VIII, 117).
- 20 On trouve une pièce adressée par Ducher à Fontaine, où le poète fait l'éloge de Bourbon : « *Ad Carolum Fontanum Parisiensem* » (II, 177), dans les *Epigrammatôn libri duo*, Lyon, Gryphe, 1538).
- 21 Canappe apparaît dans *La Fontaine d'Amour*, « A trois Medecins de Lyon, qui avoient visité l'auteur malade » (fol. m 2^o) et « De Monsieur de Canaples Capitaine, et Canape Medecin » (fol. i 6^o). Il bénéficie également d'une étrenne dans les *Estreines* de 1546, fol. B 1^o.
- 22 Marot est omniprésent dans l'œuvre de Fontaine. Relevons en particulier l'épigramme « À Clement Marot, quand l'auteur alloit disner avec luy », publiée dans les *Ruisseaux*, p. 82. Rappelons également que Fontaine est l'éditeur des œuvres de Marot chez Rouillé en 1549-1551.
- 23 Antoine du Moulin est éditeur chez Jean de Tournes dans la période où Fontaine fréquente assidûment l'officine et publie chez Jean de Tournes. Il est également le destinataire de pièces de Fontaine (voir *La Fontaine d'Amour*, fol. k 4^o, fol. h 5^o et fol. i^o, ainsi que les *Estreines*, fol. C 1^o).
- 24 Il ne s'agit évidemment pas de la pièce de Bourbon dans le *Recueil de vers latin, et vulgaires* (fol. A vj^o-A vij^o).

Veu qu'à François ton Pere, que je nomme
 Roy invaincu, es son espoir, et joye,
 De race yssant du preux Hector de Troye,
 Veu que tu as en armes tel' vaillance,
 Que chascun craint de rencontrer ta Lance,
 Veu (brief) qu'en toy gist tout ce qui est digne
 D'un Prince grand, si par grace benigne
 Dieu te fait vivre, O combien ta vertu
 Fera florir la France tant insigne ?
 O Prince heureux combien grand seras tu²⁵ !

Fin 1536, on peut émettre l'hypothèse que Fontaine commence à être intégré dans le groupe des marotins lyonnais. On suppose qu'il est lié à Jean des Gouttes qui dédie à un certain C. F. sa traduction de Lucien, dont les exemplaires portent la date de 1536 ou de 1537. L'ouvrage a en fait probablement paru au plus tard entre janvier et Pâques 1537²⁶ (si 1536 est donné en ancien style, ce qui est probable), voire dès les derniers mois de l'année 1536. Or, sensiblement à la même période, Jean des Gouttes, qui est le dédicataire du blason du nombril de Bonaventure des Périers, participe au recueil sur la mort du Dauphin. Il est bien évidemment possible qu'il ait manqué quelques semaines pour que Fontaine s'imisce ou affermisse sa position au sein du réseau lyonnais de Dolet – lui qui n'est pas encore proprement lyonnais. Mais cette absence du recueil relève plutôt, semble-t-il, des choix esthétiques et stratégiques du poète à cette date.

Les pièces originales que nous avons conservées de Fontaine sur la mort du Dauphin sont très différentes l'une de l'autre. La première est une courte épître de seize vers adressée au nouveau Dauphin, Henri, promu héritier du trône de France depuis la mort de son aîné²⁷. Cette épître accompagne une seconde pièce, une très longue déploration qui occupe vingt-neuf folios du manuscrit de la Vaticane, soit 497 vers²⁸. Présentée sous le titre de « Déploration dessus le trespas de feu Monseigneur le

25 *La Fontaine d'Amour*, fol. k 5^r. La *Fontaine d'Amour* présente des textes parfois anciens, mais dans l'état actuel de notre travail sur ce recueil, nous n'en avons pas repéré qui soient antérieurs à 1536 (date des pièces les plus tardives du manuscrit de la Vaticane). Si Fontaine a eu connaissance du poème de Bourbon sous forme manuscrite, cela pourrait confirmer les liens privilégiés des deux hommes.

26 Le 1^{er} avril 1537.

27 *Una poeta della Preriforma*, p. 231 (fol 158^{r-v}).

28 *Ibid.*, p. 231-245 (fol. 159^r-173^v).

Daulphin », ce long poème se déroule sur le modèle un peu ancien du songe : « l'auteur », « Triste et pensif, en esprit tout confuz » et surtout « melancholicque²⁹ » quitte la ville pour se promener aux champs et, sentant sa « teste pesante³⁰ », s'étend et s'endort. Il voit alors apparaître en rêve une femme tête nue qui court éplorée. Il s'agit de République Françoise, endeuillée (bruyamment) par la mort du Dauphin. Arrive alors « Dame Foy » qui tance République Françoise et lui démontre longuement que ce deuil bruyant n'a pas lieu d'être, car tel est le dessein de Dieu, incompréhensible à l'esprit humain. Surtout, le Dauphin est désormais au Ciel, auprès de Dieu. Dame Foy fonde son argumentation sur les Écritures saintes. République Françoise résiste quelque peu en fondant son deuil et sa douleur également sur l'autorité des Écritures, ce que balaie Dame Foy, soulignant que les contre-exemples abondent dans les textes sacrés. Elle achève alors de convaincre République Françoise par un discours aux tonalités évangéliques :

L'homme chrestien plein de fidelité
 En vifve foy doit prendre une assurance,
 Car autrement une infidelité
 S'y mesleroit, gardant d'estre assureur en ce
 Que l'on doit croire. Or ceste defiance
 Ne doit loger au cueur d'ung vray chrestien.
 Note mes dictz et tresbien les retien³¹.

Les deux femmes disparaissent et « l'auteur » s'éveille :

Je m'esveillay, et pensant à mon songe
 Je l'ay escript au vray et sans mensonge.
 Si prie à Dieu que puissions tant songer
 Que nous fuyons tout propos mensonger³².

Par son dispositif éditorial, ce long poème de Fontaine rappelle le poème de l'anonyme de Langres publié par Corrozet³³. La longue pièce de l'anonyme de Langres, précédée d'une dédicace en vers au duc de Guise,

29 « Deploration dessus le trespas de feu Monseigneur le Daulphin », v. 1, *ibid.*, p. 231 (fol. 159').

30 *Ibid.*, v. 7, p. 232 (fol. 159').

31 *Ibid.*, v. 478-484, p. 245 (fol. 172').

32 *Ibid.*, v. 494-497, p. 245 (fol. 173').

33 *Triste elegie ou deploration. Lamentant le trespas de feu tresbault et puissant prince François de Valloys Duc de Bretagne et Daulphin de Viennois : filz aîné du Roy treschrestien François*

alors gouverneur, entre autres, du pays de Langres, occupe un peu plus de vingt-cinq pages. L'« auteur », meurtri par la mort du Dauphin, quitte la ville pour se promener et finit par s'endormir. Il est éveillé par l'arrivée de Pays de France, éploré, qui se lamente à grands cris. Ils sont bientôt rejoints par « les trois dames de France », Foy, Loyauté et Noblesse qui, tour à tour, appellent l'ensemble du pays à porter bruyamment le deuil du jeune prince autrefois porteur de promesses. Ces larmes généralisées finissent par apaiser les protagonistes qui composent et gravent l'épithaphe du Dauphin, inscrite dans le volume. À sa suite figure une « Balade par dialogue, en laquelle le Viateur interroge, et L'auteur répond³⁴ ». L'auteur conclut alors sur l'appel à un deuil généralisé qui doit être poursuivi, car « Qui n'en a dueil, qui n'a triste remort, / Il a le cueur trop plus qu'ung aymant » et « Perte de chef faict aux loyaulx tourment³⁵ ». Voyant la nuit tomber, il regagne alors la ville de Langres.

On voit ainsi comment la participation de Fontaine s'inscrit dans des canons poétiques traditionnels, un peu éculés ou datés peut-être, et on comprend qu'elle trouve sa place dans le manuscrit de la Vaticane qui cultive les formes héritées du Moyen Âge et du premier xvi^e siècle. En ce sens, la pièce de Fontaine sur la mort du Dauphin aurait profondément détoné dans le recueil réuni par Dolet, qui met en scène un renouveau de la poésie française par les auteurs mais aussi et surtout par les formes – ce que met en évidence l'analyse de Michel Magnien³⁶. Dolet met en livre une nouvelle garde poétique française au sein de laquelle Fontaine aurait pu trouver sa place, s'il n'était que son poème, par ailleurs fort long pour la plaquette lyonnaise, ne se distinguait en rien des publications sur la mort du Dauphin qui avait précédé la publication, un peu tardive, du recueil de Dolet.

En revanche, son insertion dans le manuscrit de la Vaticane rend compte d'une autre stratégie. Le manuscrit, qui a visiblement fait partie de la collection Petau avant de passer à Catherine de Suède³⁷ et qui présente une dédicace au Cardinal de Châtillon Odet de Coligny (qui combat encore la montée du calvinisme à cette date), présente des

premier de ce nom Roy de France. Recentement apres toutes aultres mise à lumiere, Paris, Jehan André et Gilles Corrozet, [1536].

34 *Triste elegie ou deploration*, fol. D ij^v.

35 *Ibid.*, v. 6-8.

36 Magnien, « *Le Recueil de vers latins, et vulgaires* », p. 231-233.

37 Scalamandrè, *Una poeta della Preriforma*, p. 17.

pièces fortement marquées d'une tonalité évangélique. Nombreuses sont les pièces dédiées à la reine de Navarre ou à son proche entourage et le manuscrit présente en sa fin des traductions d'épîtres pauliniennes adressées respectivement à Marguerite et au duc d'Orléans. Il semble qu'on puisse y déceler une première intention de Fontaine, tourné vers la cour, et plus particulièrement vers Marguerite dont il chercherait alors à obtenir la précieuse protection. Le poème de Fontaine sur la mort du Dauphin, en ce sens, s'inscrit dans ce mouvement et, sur ce plan, il se détache nettement de la plaquette de l'anonyme de Langres. Il met en particulier en scène le débat qui a alors cours sur le deuil et qui occupe largement Marguerite, touchée par le malheur depuis une décennie³⁸. Si l'anonyme de Langres semble cultiver les larmes piteuses et les cris déchirants, en tant qu'ils ont une vertu consolatoire et qu'ils unissent le peuple autour du défunt Dauphin, en revanche, le poème de Fontaine refuse les manifestations de désespoir, assimilées à un manque de foi.

Le poème n'est toutefois pas adressé à Marguerite, mais au frère cadet du Dauphin François, Henri, le duc d'Orléans et surtout nouveau Dauphin. Fontaine justifie, dans cette petite épître de seize décasyllabes, son choix d'envoyer sa déploration à Henri par « trois raisons » :

... l'une, car en effect
 Ung aultre luy vous estes par nature,
 C'est à sçavoir royale geniture ;
 L'aultre raison, car vous estes monté
 Au mesme honneur, degré et dignité ;
 La tierce, c'est qu'en toutes meurs honnestes
 Ung aultre luy pareillement vous estes,
 Si qu'on peult dire : Il n'est pas decedé
 Puis que luy a tel frere succedé³⁹.

Fontaine cherche visiblement à attirer l'attention – et, partant, la protection – du nouveau Dauphin, futur roi de France. Le poète a tout

38 J. Lecointe, « Le devis des larmes : polémique anti-stoïcienne et dialogicité, autour de *La Navire* de Marguerite de Navarre », *Devis d'amitié : Mélanges en l'honneur de Nicole Cazauran*, éd. J. Lecointe, M. Magnien, I. Pantin et M.-C. Thomine, Paris, Champion, 2002, p. 369-384. Voir également C. Martineau-Géniéys, *Le Thème de la mort dans la poésie française de 1450 à 1550*, Paris, Champion, 1977, p. 528-585, et I. Garnier, « Poésie funèbre et tombeaux à la cour de François I^{er} : Marot, Brodeau, Héroët, Saint-Gelais, Salé, entre tradition et rénovation évangélique », *La poésie à la cour de François I^{er}*, en particulier p. 200.

39 Scalamandrè, *Una Poeta della Preriforma*, p. 231, v. 6-14 (fol. 158^{r-v}).

juste vingt-deux ans et, s'il veut faire carrière, il doit obtenir la bienveillance d'un mécène. Il semble ainsi dans un premier temps avoir recours à une stratégie individuelle de promotion, qui lui permette d'entrer dans le champ littéraire. Soit qu'il ne soit pas encore suffisamment introduit dans le groupe lyonnais, soit qu'il n'ait pas encore opté pour une stratégie réticulaire, Fontaine ne propose pas de poème susceptible de s'intégrer dans le recueil de Dolet alors que le même Dolet, quelque temps plus tard, présente Fontaine comme un « jeune homme plein de promesses⁴⁰ ».

FONTAINE DANS LA QUERELLE MAROT-SAGON : UNE INSCRIPTION TONITRUANTE DANS LE RÉSEAU

Il faut ainsi attendre la querelle Marot-Sagon pour que Fontaine inscrive son nom dans des publications collectives qui mettent en œuvre – et en scène – des réseaux. Nous tenterons, avec précaution, d'observer la très courte période qui sépare le recueil lyonnais sur la mort du Dauphin et l'inscription nette de Fontaine dans un réseau, celui de la querelle Marot-Sagon.

Michel Magnien a montré que le recueil orchestré par Dolet est relativement tardif par rapport aux autres tombeaux publiés à l'occasion de la mort du Dauphin qui est intervenue le 10 août 1536. La plaquette de l'anonyme de Langres publiée par Corrozet présente un privilège daté du 6 octobre 1536. Le recueil de Dolet a donc été publié entre la mi-octobre 1536 et le 1^{er} avril 1537 (Pâques)⁴¹. C'est aussi certainement à cette période que Fontaine se lie plus étroitement à Jean des Gouttes⁴², qui contribue peut-être à l'introduire dans le groupe lyonnais, si cette amitié n'est pas, au contraire, la conséquence de l'implication de Fontaine dans la querelle qui oppose Marot et Sagon.

40 *L'Avantnaissance de Claude Dolet, filz de Estienne Dolet : premierement composée en Latin par le père : & maintenant par ung sien amy traduite en langue Françoisse*, Lyon, Dolet, 1539, p. 4.

41 Magnien, « *Le Recueil de vers latins, et vulgaires* », p. 224.

42 Les exemplaires connus de la traduction de Lucien par Des Gouttes probablement dédiée à Fontaine portent la date de 1536 (1537 n. s. ?) et 1537. On s'inscrit donc probablement dans les premiers mois de l'année 1537.

Les interventions de Fontaine dans la querelle sont datées de l'année 1537. On relève au moins deux pièces signées de son nom, l'« Epistre a Sagon et a La Hueterie » publiée dans les *Disciples* (pièce dont la paternité lui est refusée par le valet de Sagon) ainsi qu'un « Dixain conforme aux vers precedens par Charles Fontaine », qui s'inscrit à la suite d'une épigramme néolatine « *In eum qui scripsit in Marotum, Hendecasyllabum*⁴³ », tous deux publiés à la fin du *Valet de Marot contre Sagon*⁴⁴. Par ces pièces, Fontaine s'inscrit cette fois-ci nettement dans un groupe de poètes, celui des « disciples » de Marot. C'est, me semble-t-il, le moment où il tâche de se faire un nom. L'« Epistre à Sagon et à La Hueterie » inscrit le débat sur un plan poétique : le jeune Fontaine, arguant Horace, enfile les habits du poète, le vrai, qui tance ces « deux secretaires, / Qui en rymant traictent plusieurs affaires⁴⁵ ». En s'investissant dans la querelle opposant Marot et Sagon et en unissant ses forces à d'autres disciples, Fontaine construit précisément son identité de poète qui arrive tout juste sur la scène poétique. Face à ces deux secrétaires qui n'alignent des vers qu'à leurs heures perdues ou, plutôt, parallèlement à leur travail (ce qui permet de les taxer de légèreté), Fontaine est le poète qui rappelle les exigences de l'art de poésie :

O Courtizans, vostre veine petite
 Pour bons Rymeurs va ung petit trop viste
 Non fait, que dis je ? Ains pour le faire court,
 Il fault ainsi avoir bruit en la Court⁴⁶.

Fontaine esquisse l'existence de deux groupes : les poètes, d'une part, dont il fait partie, et les courtisans d'autre part, qui usent de la poésie pour faire du bruit et, ainsi, se faire remarquer. En ce sens, Fontaine revendique son appartenance à un réseau encore abstrait, celui des poètes, « disciples et amys » de Marot, d'après le titre du volume, qu'il fait peut-être figurer dans sa pièce dans l'emploi de la première personne

43 *Le Valet de Marot contre Sagon, Cum Commento*, Paris, Jehan Morin, 1537, fol. B iij^v-B iv^r.

44 Les réflexions qui suivent prolongent les échanges menés lors du séminaire d'édition des œuvres complètes de Charles Fontaine, à la suite de la présentation, par Jérémie Bichüe, du corpus des textes de Fontaine lors de la querelle Marot-Sagon (séance du 9 février 2018, Université Jean Monnet Saint-Étienne).

45 « Epistre à Sagon et à la Hueterie, par C. Fontaines », *Les disciples et amys de Marot contre Sagon, la Hueterie, et leurs adberentz*, Paris, à l'enseigne du Phœnix, fol. d iij^r.

46 *Ibid.*, fol. d iv^v-e j^r.

du pluriel qui se distingue de la première personne du singulier encore présente dans le vers précédent :

Si dessus moy leur chollere s'allume,
 Là dieu mercy, nous avons ancre et plume
 Pour leur respondre ung peu plus sagement
 Qu'ilz n'ont escriptz tous deux premierement,
 Que bien que mal, selon noz fantasies
 Nous escrivons souvent des poesies :
 Si ne suffist d'escire maint blason,
 Mais il convient garder Ryme et rayson.
 Ryme et raison, ainsi comme il me semble,
 Doivent tousjours estre logez ensemble⁴⁷.

Le changement de personne, du singulier au pluriel, laisse supposer une communauté dans laquelle s'inscrirait le je poétique, soutenu par son réseau face aux éventuelles attaques de Sagon, La Hueterie et leurs « adherentz ». Qui s'attaque à l'un des membres de ce réseau s'attaque à son ensemble et fera face, en retour à la réplique de ce réseau, habitué à écrire « souvent des poesies ». Par ailleurs, si le substantif « blason » s'entend évidemment au sens ancien et très largement répandu de « critique », la récente actualité poétique permet peut-être de lire, en filigrane, une référence à la précédente manifestation des disciples de Marot. Les réponses à l'appel du poète exilé à composer des blasons poétiques s'étaient déjà heurtées, l'année précédente, à l'opposition de La Hueterie. Dans le contexte précis de production de ces vers, on peut émettre très prudemment l'hypothèse selon laquelle les deux sens du substantif « blason » se superposent, en tant que la précédente manifestation de la rivalité de deux réseaux adversaires s'est cristallisée autour de ce genre proprement marotique. On sait que la rivalité marquée par l'opposition des blasons et des contre-blasons a déplacé la rivalité du premier assaut de la querelle opposant Marot et Sagon. En ce sens, si l'on ne connaît pas de blason de la main de Fontaine, en revanche, par ces vers et par cette syllepse possible, notre jeune poète s'intégrerait *a posteriori* dans le réseau des poètes liés par la pratique du blason marotique.

Quoi qu'il en soit, on voit que la querelle Marot-Sagon marque une étape décisive dans l'intégration du jeune poète Fontaine dans le réseau marotique. Les réactions des adversaires de Marot entérinent en effet

47 *Ibid.*, fol. d i v^rv.

cette entrée dans le champ poétique grâce au réseau. Le page de Sagon donne ainsi « le vin aux disciples de Clement Marot, C'est asçavoir a à Gloutelet, Daluce Locet, Bonaventure, Charles Fontaynes⁴⁸ » reconnaissant et dessinant ainsi les contours d'un groupe auquel appartient Fontaine. Si Fontaine est alors accusé de n'être que le prête-nom de Marot pour le « Testament » et l'« Epistre⁴⁹ », toutefois il nous paraît essentiel de souligner qu'il fait partie des quelques poètes qui, précisément, n'hésitent pas à afficher leur nom alors que d'autres, comme le souligne le dizain conclusif du valet de Sagon, « ne se sont voullu nommer en leurs œuvres⁵⁰ ». Fontaine est une cible récurrente de Sagon dans la *Deffense de Sagon contre Clement Marot* : son nom figure au côté de celui de Des Périers et du pseudonyme Gloutelet dans le « Dixain de trois disciples de Marot » qui fait des disciples du poète quercynois des victimes abusées :

Il est bien vray qu'avec Bonaventure
 Il rencontra Fontaines à plaisir.
 Ces troys ont creu tellement son desir
 De se purger d'erreur vil et immunde,
 Qu'en le faisant acquiert par desplaisir
 Erreur nouveau et mauvais bruict du monde⁵¹.

Plus haut dans le petit recueil, dans la « Confutation aux Disciples dudict Marot », Sagon dressait une liste des soutiens du prince des poètes, se moquant de leur « si petit nombre⁵² » et condamnant particulièrement ceux qui sont montés en première ligne en affichant leur nom :

Et non ceulx qui se sont nommez,
 Pour estre au peuple renommez
 Par moien de muses haultaines.

48 *Deffense de Sagon contre Clement Marot*, « on la vend au mont Saint Hylaire, devant le College de Reims », cahier H : « Pour les disciples de Marot. Le page de Sagon parle à eulx »

49 Lorsque Fontaine édite en 1550, chez Guillaume Rouillé, les *Œuvres* de Clément Marot, il se réattribue l'« Epistre à Sagon et à La Hueterie » que les éditions antérieures donnaient à Marot.

50 *Deffense de Sagon contre Clement Marot*, fol. H viij^r.

51 « Dixain de trois disciples de Marot, Gloutelet, Bonaventure, et Fonteynes », *Deffense de Sagon contre Clement Marot*, fol. D iv^v.

52 « Confutation aux Disciples dudict marot par ledict Sagon », *Deffense de Sagon contre Clement Marot*, fol. C iv^v.

Tu en es ung Charles fonteynes.
Toy l'autre ignare Gloutelet⁵³.

Formant, selon Sagon, un tandem d'obscurité avec Gloutelet⁵⁴, Fontaine n'a pas eu la sagesse de préférer le silence à l'exposition de sa personne et de son nom, dans un geste vain d'orgueil et d'ambition.

La stratégie de Fontaine semble toutefois fonctionner puisqu'il est explicitement invité au *Banquet d'honneur* par l'abbé des Connards aux côtés de Marot, Fripelippe, Sagon et La Hueterie :

Venes y tous, entre autres viens Marot,
Viens tost paige laisse brusler ton rot
Suis ton maistre Sagon, toy Huterie
Fais bonne myne et garde que ne rye,
Fripelippes ne demeure derriere
Aupres ton maistre auras place premiere
Viens y aussi bien tost Charles Fontaines
Fort estimé des muses treshaultaines
L'abbé Conard prens les chevaulx legers
De tes amys privez et estrangers
Incontinent ung chascun s'appareille
De s'accoustrer en ordre nompareille⁵⁵.

Il est remarquable que le nom de Fontaine soit le seul nom réel cité dans le camp de Marot, à côté de ceux du maître et du valet fictif et face aux patronymes, également vrais, de Sagon et de La Hueterie. Sa figure se détache du groupe indéfini des « amis », membres d'une « ligue » ou « disciples » du prince des poètes français. Il a d'ailleurs droit, dans le même texte, à sa monture fabuleuse :

Premier Marot monta sur Pegasus
Qui de son pied feist au mont Parnasus
Une fontaine aux muses consacrée
Où maint esprit fort fâché se recrée
Maistre Sagon happe par le collet
Et monte sur le cheval Pacollet

53 *Ibid.*, v. 21-25, fol. D j.

54 Le contexte suggère fortement qu'« ignare » soit probablement à prendre au sens latin passif d'« inconnu ». Cette occurrence constituerait une première attestation dans ce sens. Nous remercions Nathalie Dauvois d'avoir suggéré ce sens de l'adjectif.

55 *Le Banquet D'honneur sur la Paix faite entre Clement Marot, Francoys Sagon, Fripelippes Hueterie et aultres de leurs ligues. Nouvellement imprimé*, sl, sd, fol. A iij^{r-v}.

Faisant mine de Raminagrobis
 Huet vestu d'une peau de brebis
 De son maistre chevauchoit le mullet
 Frippelippes de Marot le valet
 Avoit pour luy d'Oger le Papillon
 Plus habille qu'un jeune esmerillon
 De Dedalus maistre Mathieu le paige
 Se accomoda les aelles, son Rivaige
 La dirriga Fontaines sans sejour⁵⁶.

La stratégie de Fontaine semble ici payante : son nom se détache nettement du groupe des disciples, parmi lesquels il s'inscrit – il appartient désormais à un réseau –, et dont, finalement, il se démarque par son implication sur le front poétique.

Que conclure de cette observation des manifestations de Fontaine en 1536-1537 ? On peut y lire l'évolution stratégique d'un jeune poète qui souhaite intégrer le champ poétique et qui tente, dans un premier temps, une approche individuelle des grands avant d'intégrer un réseau à même de le rendre plus visible. Ce qui se joue ici, c'est la mise en place d'une stratégie publicitaire, qui passe également par le recours progressif à l'affichage d'un nom, conjointement à celui d'un *medium*, le livre, manuscrit puis imprimé. Il ne s'agit pas de dire que Fontaine a abandonné le manuscrit pour l'imprimé – on sait que ce n'est pas le cas –, mais chez lui, visiblement, le recours à l'imprimé, qui ne cesse de croître dans les années qui suivent, lui permet de rendre visible son nom et de l'afficher sur le devant de la scène poétique qui n'est pas exclusivement une scène aulique mais qui s'ancre également à la ville.

On constate également que cette évolution stratégique pour entrer dans le champ poétique s'accompagne d'une évolution esthétique : du manuscrit de la Vaticane, encore très marqué par les formes anciennes, à la querelle entre Marot et Sagon, Fontaine glisse petit à petit sa plume dans le sillage de celle de Marot. L'inscription dans le champ poétique s'effectue ainsi par la correspondance progressive d'une esthétique, d'un *medium* et d'un groupe. Cette conception du champ poétique, Fontaine la cultive et la renforce dans sa carrière par sa volonté quasiment obsessionnelle d'exhiber réseaux et relations dans ses recueils – autant d'affluents

56 *Ibid.*, fol. A iij^v.

à ses ruisseaux –, dans la lignée, d'ailleurs, de ce que proposent des recueils néolatins largement lyonnais de Jean Visagier, Nicolas Bourbon ou Gilbert Ducher, dans lesquels il figure dès la seconde moitié des années 1530 et au début des années 1540.

Élise RAJCHENBACH
Université Jean Monnet Saint-Étienne
Université de Lyon
IHRIM – UMR 531